Disciplinaire en musicologie 2

Composante
UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)

Volume horaire
24h

Période de l'année
Printemps (janv. à avril/mai)

Diplômes intégrant cet élément

- Licence Musicologie

Langue(s) d'enseignement: Français

Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

Heures d'enseignement

TD	TD	24h

Infos pratiques

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - Domaine universitaire

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 30 juin 2026